ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 9 fr. 16 fr. 50 30 fr. TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

realisee à Cahors

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 50 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 50 RÉCLAMES 3º page 2 fr. 50)..... 2º page 4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Un théoricien du fascisme vient d'exposer longuement ce qu'il dit être la « doctrine » de cette tyrannie. Nous connaissions déjà ces théories. Pour n'être pas neuves, elles n'en sont pas moins mauvaises.

Le fascisme m'est odieux. Je reconnais que cette antipathie sentimentale est antérieure à toute reflexion. Mais l'étude, plus tard, n'a fait qu'ajouter à la nature et il me semble - maintenant que je le connais mieux - qu'il est d'autant plus détestable qu'il est moins ignoré.

Jusqu'ici il n'avait guère pris la peine de nous expliquer sa théorie. On a d'abord réalisé le fascisme, on l'a « pensé » ensuite. Une fois le cambriolage fait, les auteurs du coup ont voulu convaincre le monde qu'ils ne sont pas des voleurs, mais des constructeurs. Et ils ont mis leur banditisme en doctrine. Je prends d'abord, disait Frédéric II, il se trouve ensuite quelque avocat qui me découvre des droits.

Pour Mussolini, l'avocat c'est M. Rocco, lequel accomplit ce miracle de diriger en Italie ce qui n'existe plus là-bas : la justice. Quatre ou cinq ans après, M. Rocco découvre au fascisme des droits. Il nous expose cela dans un numéro de la Revue des Vivants.

Sa théorie est vieille comme la lâcheté des hommes qui subissent la tyrannie et comme l'ambition vaniteuse ou méprisante des tyrans qui croient se grandir en s'installant sur cette bassesse.

Il n'est pas possible qu'en rédigeant son papier, M. Rocco ait cru exposer une idée neuve et originale. Nous connaissions tout cela bien avant que le fascisme l'ait repris à son compte.

Est-ce par cette antique opposition entre la Société et l'Individu que le fascisme prétend se définir ? Mais, cela, c'est la vieille théorie de tous les oppresseurs. Pas un d'entre eux qui ne l'ait déjà sortie; pas un d'enfre eux qui n'ait tenté de justifier le mal qu'il fait aux personnes par le bien qu'il prétend faire à la collectivité. C'est toujours pour faire le bonheur de la Société qu'ils font le malheur des individus qui la composent.

M. Rocco nous aligne quelques phrases dans le goût suivant : « Nettement opposée » [à la doctrine individualiste] « est la doctrine fonda-« mentale du fascisme qui est une « doctrine éminemment sociale. »

Ce qui est proprement parler pour ne rien dire. La liberté individuelle prétend aussi être une doctrine « sociale ». Et il s'agit précisément de savoir comment on doit être social.

Un peu plus loin, il est vrai, M. Rocco s'explique plus clairement et c'est encore pour opposer la Société à l'homme qui en est membre et sans lequel elle n'existerait pas : « L'individu, écrit-il, ne peut par

« suite, selon la conception fasciste, « être considéré comme la fin de la « Société; il en est seulement le « moyen. La Société a ses buts pro-« pres, historiques, de conservation, « d'expansion, de perfectionnement, « qui sont totalement distincts des « buts des individus, dont elle est, à

« un moment donné, composée, et « qui peuvent éventuellement aller « jusqu'à se trouver en contradiction « avec les objectifs individuels... »

Voilà donc l'abominable doctrine (qui s'ajuste presqu'aussi exactement au communisme qu'au fascisme) où l'on voudrait nous faire revenir 140 ans après la Déclaration des Droits de l'Homme !...

Et la Société qu'est-ce ?...

« C'est », répond l'avocat du fascisme, « la série infinie des généra-« tions passées, présentes et futures " qui en ont fait partie, en font ou

" en feront partie .. » Ainsi vous comprenez! Le grand mot est dit. On sacrifie les générations présentes, non pas aux intérêts ou aux ambitions de quelques tyrans actuels, mais à l'intérêt des générations futures. Et alors de quoi se plaindraient, je vous prie, les vagues humanités d'aujourd'hui ? Que sontelles? Rien, ou presque rien! Elles sont à peine un flot dans le vaste Océan des Ages !... En faisant leur malheur, on prépare le bonheur de l'humanité de demain!...

Tout de même, les individus vivants et présents, si méprisables qu'ils soient, n'ont-ils pas une exis-tence, réelle celle-là et indiscutable, qui vaut bien l'existence incertaine et hypothétique des individus à venir ?

Ils peuvent dire à leurs tyrans : je sais et je sens que vous me faites mal, mais êtes-yous sûrs que vous faites par là le bien de mes possibles successeurs. Et, en attendant, vous qui décrétez au nom des générations futures mon sacrifice présent, vous vous assurez des avantages immédiats, que vous ne laissez pas aux hommes du xxi° siècle le soin d'apprécier. Vous qui me prenez ma liber-té, vous vous garantissez des privilè-

Et votre raisonnement pourra servir indéfiniment. Toujours, il faudra se sacrifier à des temps qui ne viendront pas. Car, enfin, demain n'arrive jamais. On est toujours a aujourd'hui. L'avenir n'est qu'une formule vide de réalité et la vie des sociétés comme celle des hommes n'est qu'une succession de moments pré-

Donc, toujours, jusqu'à la consommation des siècles, mes successeurs opprimés s'entendront dire par vos successeurs oppresseurs: souffrez avec résignation, c'est la société future qui jouira. De génération en génération, la même promesse inverifiable servira d'excuse au même mal indéfiniment perpétué. Il y a une chose certaine, c'est le sacrifice que vous m'imposez, c'est le tort que vous me faites. Et il y a une chose hypothétique, c'est le bénéfice qu'en pourront retirer les hommes qui dorment encore au fond de l'avenir...

Les Italiens se laissent-ils abuser par de tels raisonnements ?... Il est probable qu'on ne leur en tient pas d'aussi longs et qu'on se borne à les soumettre à une domination de fait. Il ne s'agit pas pour eux de comprendre, mais d'obéir et, suivant le mot du caporal instructeur, de se taire sans murmurer!

Les raisons et la « doctrine » de M. Rocco sont pour l'extérieur. C'est de la propagande pour l'exportation. En France, elle a bien peu de chances de

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

Nous empruntons au « Cri de Paris » cette petite histoire qui nous paraît

LE REGIME SEC

très instructive: M. Bokanowski est revenu enchanté de son voyage en Amérique. Il a été partout admirablement reçu et cordialement fêté. Il a été aussi l'objet de certaines attentions délicates qui lui ont

laissé de charmants souvenirs. Dans une grande et belle ville que nous ne voulons pas désigner davantage, il fut invité à dîner chez des multimillionnaires dont la maison est réputée pour son élégance.

C'est une magnifique villa sur une de ces larges avenues qui font à la cité comme une auréole de verdure et de fleurs.

La maîtresse de la maison accueillit le voyageur. A peine les premières politesses échangées - Monsieur le Ministre, venez avec

moi sur la terrasse, il faut que je vous montre la vue. On la dit unique. Le ministre suit la dame, mais, arrivés sur la terrasse:

- Ce n'est pas pour la vue que je vous ai amené ici, mais je sais que les Français ont certaines habitudes.

Et elle ouvre la porte d'une petite serre avec une mignonne clé d'or. Parmi les fleurs, il y a des verres rafraîchissant dans la glace. Et la dame

- Les Français aiment à prendre un petit cocktail avant le dîner. Alors, j'ai

M. Bokanowski se défend: Madame, ce n'est pas dans nos habitudes... je vous assure.

— Mais moi, j'aime!... Comment refuser . La dame ajoute: - Et comme j'ai un mari très rigoriste, très... comment dites-vous? très observateur de la loi. alors... On boit et on rentre au salon.

Le maître de la maison y est avec d'autres invités. Mais, prenant le minis-

Informations

Les tarifs douaniers

Le département d'Etat de Washington a voulu, dans sa dernière note sur les tarifs douaniers, traiter aussi de la conversion de l'emprunt français 8 0/0 1920, de 100 millions de dollars, dont jusqu'à présent 22 millions ont été rem-

Suivant le projet, les 78 millions de dollars d'obligations françaises 8 0/0 actuellement encore en circulation aux Etats-Unis seraient remplacées par des obligations à 6 0/0.

La presse américaine liant le pré-sent échange de notes relatives au tarif douanier à la convention projetée dudit emprunt, l'ambassade de France et le département d'Etat déclarent officielle-ment que les deux questions n'ont aucun rapport entre elles.

Le cas Rakowsky

Parlant du cas de M. Rakowsky, le Daily Telegraph » écrit dans un éditorial que celui-ci révèle une fois de plus les artifices, la fausseté et l'arrogance dont est capable le gouvernement bolchevik dans ses rapports avec les puissances étrangères.

« La décision du gouvernement des Soviets, ajoute le « Daily Telegraph », ne peut plus tarder et il lui faut maintenant choisir entre accepter une humi-liation qu'il s'est attirée lui-même ou augmenter le nombre des Etats qui ont trouvé que le maintien des simples for-malités de relations diplomatiques avec Moscou est chose impossible. »

Le plan Dawes

Dans un discours qu'il a prononcé à Carlsruhe, M. Köhler, ministre des finances du Reich, a déclaré:

« Notre monnaie est parfaitement solide. Notre budget est en équilibre. Le gouvernement allemand fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer les revenus nécessaires à l'exécution du plan Dawes. Le projet de budget pour 1928, qui sera bientôt déposé, en fournira la preuve. Il ne faut pas que le monde soit décu dans sa confiance en la parole de l'Allemagne. »

L'ex-kaiser reste à Doorn

Au cours d'une enquête su" « ce que fait l'ex-kaiser à Doorn », un collaborateur du journal « le Neptune » a été recu par l'amiral von Rebuer Paschmitz, qui, depuis 1918, est le compagnon d'exil et le confident de Guillaume II et le grand maréchal de sa cour. L'amiral a déclaré notamment en appuyant sur les mots:

« L'empereur est déjà vieux. Le sé-jour de Sa Majesté ici ne sera pas interrompu; nous resterons à Doorn. D'ailleurs, l'opinion allemande ne nous est pas encore assez favorable. Le kaiser ne partira pas d'ici. »

Assemblée nationale espagnole

Le roi, entouré du président du Conseil et de tous les ministres a présidé lundi, à 16 heures, la séance d'ouverture de l'assemblée nationale espagnole, à Madrid. Le roi, dans un silence religieux, pro-

nonça les seules paroles suivantes: « L'assemblée constituante est ouverte. » Ce fut tout.

Le général Primo de Rivera donna, ensuite, lecture d'une déclaration pour remercier le roi d'être venu assister à l'inauguration de la nouvelle assemblée. M. Yonguas, président de l'Assemblée, a prononcé le discours d'usage.

Souscriptions obligatoires

L'emprunt pour l'industrialisation étant accueilli peu favorablement dans le pays, le gouvernement des soviets se voit obligé d'abandonner petit à petit le principe des souscription volontaires.

Dans un ordre daté du 6 octobre, le conseil militaire révolutionnaire (Re-woensoviet) prie l'armée rouge de se procurer au commissariat des finances 60.000 obligations de l'emprunt et de les répartir parmi les unités. Les com-

- Monsieur le Ministre, je suis sûr que vous aimez les beaux livres? J'ai quelques éditions rares que je veux vous montrer. Voulez-vous venir à ma bibliothèque?

Ascenseur. Bibliothèque magnifique. Splendides reliures sous vitrines. Le ministre commence à admirer:

- Oh! dit l'amphitryon, ce n'est pas pour les livres que je vous ai amené ici. Mais je sais que les Français prennent un petit cocktail avant le repas; alors j'ai fait préparer... Et il ouvre une bibliothèque dont l'in-

térieur a l'air d'un bar en miniature. Je vous assure, proteste M. Bokanowski, que je n'y tiens nullement.
— Mais moi, j'ai l'habitude, et comme j'ai une femme très rigoriste, très à cheval sur l'abstinence, alors...

Fttt !... Et l'on redescend. - Heureusement, dit notre ministrequi est un sobre, la famille ne se composait que du mari et de la femme...

mandants et les chefs politiques doivent expliquer aux soldats l'importance exceptionnelle de l'emprunt, dont la clôture aura lieu le 24 octobre.

Les mêmes prescriptions sont envoyées aux instituteurs.

Les rapports serbo-bulgares

Le décret proclamant l'état de siège dans les départements limitrophes de Kustenoil et Petrich a été promulgué. La Chambre est convoquée pour le 15 octobre en session extraordinaire pour sanctionner cette mesure conformément aux dispositions constitutionnelles. Le décret est signé par le président du conseil par délégation du roi, lequel rentrera incessamment.

Au Mexique

Le général Alvarez a annoncé que les insurgés avaient été battus et mis en déroute par les troupes fédérales, après une bataille qui dura 6 heures, près d'Ayahualulco, dans la région de Perote. Cinquante insurgés ont été tués et une centaine blessés, six cents ont été faits prisonniers. Les généraux Gomez et Almeda se sont enfuis et sont poursui-vis par les troupes fédérales lesquelles ont eu cinquante-deux blessés.

Le président Calles a décidé que les insurgés officiers et hommes, qui se sont rendus, bénéficieront d'une amnistie complète.

En Chine

Un communiqué publié par le ma-réchal Tchang-Tso-Lin relativement à sa victoire lundi sur Yenh-Si-Shan an-nonce que 10.000 prisonniers ont été

Le groupe de la province du Shan-Tung se serait emparé de Shing-Chia-Chvang, point important de jonction des lignes de chemins de fer de Pékin à Han-Kéou et de Chan-Ting-Fu à Taï-

EN PEU DE MOTS...

— Après 25 h. 30 de voyage, les aviateurs Costes et Le Brix sont arrivés St-Louis-du-Sénégal mardi à 11 h. 10

Miss Mac Lennan, doctoresse au « King's College Hospital » de Lon-dres, a réussi la traversée de la Manche

L'émir d'Afghanistan chercherait à renouer des relations amicales avec la Grande-Bretagne, car il se plaint des menées soviétiques.

La princesse royale Astrid, de Belgique, a mis au monde une fille. A la Bibliothèque nationale de Vienne, on vient de découvrir un journal autrichien daté de 1654, « Ordinari Reichszeitung ».

Le gisement préhistorique des Eyzies (Dordogne) va être acquis par l'Etat par voie d'expropriation.

NOS ÉCHOS

La Cité des Vieillards.

La ville de Vienne vient de procéder au recensement. En seize ans, la capitale de l'Autriche a perdu 10 pour cent de ses habitants. Elle en compte encore près de deux millions, mais, circonstance aggravante, ce sont les enfants qui disparaissent alors que les vieillards se multiplient et les statisticiens de Vienne sont perplexes. Ils se refusent à croire que, depuis 1910, les femmes viennoises aient contracté la singulière habitude de mettre au monde, en guise de poupons, des vieillards ou des hommes mûrs. Cela se saurait.

L'autre jour, l'un de ces statisticiens

a déclaré timidement: « J'ai une idée. Elle vaut ce qu'elle vaut. Et elle est un peu libertine, mais la vérité est précisément libertine, puisqu'elle sort de son puits toute nue. Cette idée, la voici. Vous n'ignorez pas la renommée de nos opérettes. Elles sont croustillantes, légères et servant de prétexte à l'exhibition de jolies femmes, Ne serait-ce pas l'opérette viennoise qui attire les hommes d'âge dans notre bon-

L'explication a paru puérile, mais on n'a pas encore trouvé mieux.

Emule de saint François-d'Assise.

Tous les chasseurs connaissent Paul Mégnin, cynégète et cynologue. Dans ses histoires de chasse, il a reproduit le procès-verbal suivant d'un gendarme de Seine-et-Oise:

« Nous avons pendant plus de deux heures, guetté le nommé X..., propriétaire, et avons vu qu'il prenait, contre tout droit, des oiseaux à la glu; mais comme le nommé X... offre des garanties suffisantes, nous l'avons laissé en liberté provisoire ainsi que les oiseaux pris par lui... »

L'homme de corvée.

ne ville? »

Le fils de l'un de nos juges au tribunal de Commerce est un jeune avocat qui accomplit en ce moment son temps de service militaire.

LES CONTEURS DU QUERCY

tige ? Je vais vous conter ça, dit Pierre

Ses yeux prirent un pli malin dans sa face canoniale, il remplit deux verres de vieux Cahors (le second pour la fin) et, rubis sur l'ongle (quant au premier),

il commença. D'abord, un croquis. Mince, mat, brun, Bastidou, dans la ville, jouait les « jolicœurs ». Ceci, soyons justes, était la faute du métier. Notre cadet tenait, sur la placette, un magasin de quincaillerie. Tâchez donc de passer devant une casserole neuve et bien étamée sans vous y mirer un tantinet! Aussi, quand un plaisant visage se montrait dans a boutique, il fallait entendre le galant: « Regardez-moi ça, Mademoiselle Léonette, si c'est pur, net, brillant, poli vous pouvez vous poudrer devant, moi je n'ai pas trouvé mieux pour me raser !... Dix-huit francs quatre-vingt-

Mais le prestige de Bastidou, qui commençait d'importuner sérieusement les maris, ne tenait, en réalité, mi au cuivre ni au fer-blanc, pas même à l'aluminium : il ui venait de l'uniforme. Bastidou, presque au retour du régiment, avait été nommé lieutenant upompiers. (Il y avait bien un vieux capitaine, mais qui, alcoolique et rhumati-sant, craignait également le feu de

l'action et l'eau des pompes). Quand, à la tête de ses dix hommes, le lieutenant défilait dans les rues de Gourredou, toutes les croisées s'ouvraient avec les cœurs. Et la pompe, que traînait un percheron la queue en pièce d'artillerie. Elle était neuve, cette pompe, d'un jet fourni et puissant. Elle n'en craignait pas. Moi, je n'entends rien à ces sortes de machines, mais je puis vous dire que les jours d'exercice les gens qui ont des jardins autour du champ de manœuvre, là-bas, près du faubourg, glissaient à l'oreille de Bastidou: « Si ca ne te fait rien, envole toujours un peu d'eau dans mes planches à courges ou mon carré choux. » Et, par-dessus les murs et les haies, les lances, au bout d'un arc de cristal fournissaient d'averse le potager

Il faut reconnaître que l'équipe de Gourredou était jeune, souple, entraînée et bien en main. Avec de tels hommes et une telle pompe, les incendies pouvaient « éclater ».

Ils n'éclataient pas. On lisait bien « sur le journal » que le feu détruisai! des bois de chênes-lièges, dévastait des forêts de pins, grillait des vergers d'o'; viers, mais tout cela se passait dans l'Estérel ou les Maures ; à Gourredou. rien. Pas même un feu de cheminée. Les choux, en revanche, arrondissaient au soleil des ventres de prébendiers et les potirons rayonnaient, vastes et four-

bis comme des chaudrons d'Auvergne. Le dimanche, Bastidou expliquait successivement, à la terrasse de trois cafés, que les gens du Midi ne savaient pas s'y prendre. Qu'ils fussent spontanés, météoriques, allumés par les pâtres, les marchands de bois ou les communistes il se chargeait lui, avec ses hommes et sa pompe, de réduire ces terribles incendies en quelques heures et dans n'importe quel secteur. Les « autres » n'auraient qu'à regarder et à prendre de la graine. Il en avait écrit su ministre.

Astiquée, huilée, lances fourbies com me des armes, ses tuyaux graisses et roulés comme des câbles de marine, la pompe remisait chaque soir ses forces inutiles (ad pompam et ostentationem, disait le notaire) dans un vaste hangar à paille qui jouxtait le faubourg et le champ de manœuvre. Les enfants, par les trous de la porte, venaient la regar-

Une nuit, tocsin. Un tocsin farouche

De corvée l'autre jour, un balai dans | un monsieur prend place dans la remorles mains, il avait l'ordre de nettoyer la chambrée. Mais, sans doute l'ouvrage laissait-il à désirer, car le caporal, guoguenard, persifla: - Hé, le bleu, vous n'avez donc ja-

vous faites dans le civil? - Je suis avocat, caporal. L'autre eut une moue indécise, et confia aux copains qui faisaient le quart sur leur lit: Ben, il devait être bien tenu son

mais appris à balayer! Qu'est-ce que

Histoire méditerranéenne.

Les Cettois sont des gens « qui ne s'en font pas ». Ce trait nouveau que nous signale un

lecteur réjouira les plus moroses. A Cette, au terminus d'un tramway,

- Comment Bastidou perdit son pres-, et sanglant, là-haut, dans le clocher de granit perché sur la masse notre de l'église. Bastidou, n'en croyant pas ses oreilles, hésitait à s'éveiller tout à fait. Le feu? Non, ce n'était qu'un rêve. Pourtant, des coups répétés martelaient la porte. Bastidou sauta du lit, ouvrit le projeté. la croisée. Des volées de bronze bondissaient dans l'air rouge où dansait l'ombre des fumées, des arbres et des toits. « Nous sommes là! criaient en bas les hommes accourus, voila plus

d'un quart d'heure qu'on sonne ».

— La pompe ? cria Bastidou.

— Le caporal est parti avec quatre hommes pour la sortir.

— Où est le sinistre?

- Du côté du champ de manœuvre!

— Tant mieux. Il s'équipa, beau comme Junot u Murat un jour de charge. Dans la rue où se hâtaient les Gourredonnais — et les femmes en fichu ou en saut de lit étaient encore toutes tièdes et délicieusement brouillées de sommeil et d'effroi - il prit, en coup de vent, la tête de ses hommes.

— Pas gymnastique! Arche! La cadence militaire scanda l'alarme, remit un peu de confiance et d'ordre

dans la foule et dans les cœurs. — Un! deux! •
— Voilà M. Bastidou avec ses sa-

- Un! deux! On entendait déjà la chute sourde d'un pan de mur ou de charpente, puis, sur une sorte de basse ronflante, la crépitation des braises en étincelles. Les vitres alentour rutilaient. Affublés d'omaux carrefours. Un dernier coude et la rue descendait sur la maison en feu A ce moment, cinq astres éblouissants, cinq casques, se levèrent à dix

pas de Bastidou. - Mon lieutenant !... Quoi ! dit l'officier arrêté net, car les cinq hommes, les bras hauts et suppliants faisaient « kamarade ».

- Mon ... mon lieutenant! Le vent du malheur passait. - Quoi ? Sang Dieu! parlerezvous ?... La pompe, où est la pompe? - Là, mon lieutenant, dans le han-

Comment n'est-elle pas déjà enbatterie?

— C'est... c'est qu'elle brûle! - « Milo Dious ! » Bastidou et ses hommes se ruerent vers le sinistre... Hélas! Le hangar avec ses quintaux de paille seche et la pompe neuve brûlaient furieuse ment. La violence des flammes repoussait à vingt mètres de rayon les curiosités les plus enragées. Le notaire, qui était en possession de jeune femme, persiflait à mi-voix. « Voici le lieutenant qui s'avance; la pompe va le reconnaître ». Cette pauvre plaisanterie rallia tous les maris mécontents qui ne demandaient qu'à se divertir enfin aux

dépens de Bastidou. Celui-ci sentait chanceler sa fortune. Il cherchait désepérément un geste qui ennoblît l'accident et sauvât l'honneur. ll essaya de l'héroïsme. Feignant de vouloir se jeter dans la fournaise, il glissa au caporal: « Retenez-moi! » On le retint. Nul n'y prit garde et le toit du hangar, pourlant, s'abattait dans un fracas de tuiles.

- Garde à vous ! commanda-t-il alors de sa voix la plus timbrée. Silence! il va chanter, jeta le notaire.

- Les honneurs! cria le lieutenant Bastidou. Tous ses hommes porterent, d'un

coup, la main au casque. Ils saluaient la pompe qui s'abîmait dans l'incendie — et le prestige de Bastidou qui s'éteignait sous les rires. Même à dix-huit francs, il ne vendit plus désormais ses casseroles-miroir qu'aux vieilles femmes du Causse.

Léon LAFAGE.

— La baladeuse ne part pas! crie l'employée. Tout le monde dans la première voiture!

L'unique voyageur se lève et va s'as-seoir dans la voiture motrice. Mais voici que de nouveaux arrivants montent à leur tour dans la remorque et la remplissent.

- Dites-donc, fait remarquer le voyageur à la receveuse, il y a des personnes qui vienment de s'installer là-bas. Mais la dame à la sacoche s'en préoccupe bien!! Avec une voix où chantent

toutes les cigales de son pays : — Bé! répond-elle, je l'ai dit une fois, alorss! Et doucement la voiture à peu près vide s'ébranle, laissant sur place la re-

morque au complet!

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Pour l'Instruction

L'ŒUVRE SCOLAIRE

réalisée à Cahors

Les deux Ecoles de filles : celle de la Place Thiers et celle de la rue du Président-Wilson

Quand on se rappelle nos classes d'autrefois, la vue d'une Ecole d'au jourd'hui suffit pour rendre sensible le revirement qui s'est accompli dans les méthodes universitaires depuis l'époque où l'on croyait

«... que la sévère étude « Etait fille de l'ombre et des cloîtres pro-

On ne croit plus aujourd'hui que la tristesse soit nécessaire aux Etudes et l'on ne proscrit plus le charme et l'agrément comme des ennemis du travail. Il est enfin admis que l'on peut être sérieux avec gaîté et sourire sans cesser d'être applique.

Autrefois, il semblait que l'esprit ne pouvait se concentrer sur le travail que s'il était rebuté par le spectacle des choses extérieures et refoulé en quelque sorte sur lui-même par la laideur environnante.

Aussi quelle différence entre nos antiques classes sombres et rébarbatives comme des cellules de moines et les salles actuelles, claires, aérées, ornées de dessins et de tableaux aux vives couleurs !... C'est dans la lumière qu'on travaille et nul ne s'avise que la clarté du milieu nuise à la clarté des esprits.

Dès qu'il aborde par exemple l'Ecole de la Place Thiers, le visiteur est frappé du souci évident qu'on a eu de l'ériger en un lieu culminant où passent les grands souffles salubres et où elle se trouve comme enveloppée de lumière et baignée de soleil..

Son aspect est engageant et riant. Pas d'humides préaux ni de couloirs profonds. Cette Ecole n'eut pas inspiré la boutade que « l'ennui naquit un « jour de l'Université! »

Elle offre un accès immédiat dans une vaste cour autour de laquelle, sous une galerie couverte qui la borde de deux côtés, s'ouvrent les classes, de sorte que l'étude semble être ici le prolongement de la récréation. Par sa seule disposition l'établissement révèle ainsi comment il assure le perfectionnement intellectuel et physique de l'enfance grace à un programme alterné de jeux et de tra-

De cette cour où s'ébattent les élèves. on découvre un vaste horizon, depuis les pentes de la côte qui des cend parmi les jardins à la vallée du Lot, jusqu'aux crêtes hautaines qui profilent en plein ciel la rude silhouette du pech d'Angély.

La directrice, Mme Bénéchie, nous fait accueil. Elle préside avec une autorité maternelle et attentive aux destinées de cet établissement qu'elle montre à M. Cammas en lui vantant son heureuse disposition, sa bonne ordonnance et les agréments qu'elle offre aux élèves. Tout cela fut vivement remarqué par une Inspectrice Générale de l'Enseignement qui concluait sa récente Inspection, en disant à Mme Bénéchie : « Quelle jolie ct plaisante école et comme vous devez avoir de satisfaction à la diriger !... »

Ces agréments matériels ajoutés à la valeur de l'enseignement lui assurent la faveur des familles. Son succès en est la démonstration puisque, avec ses six classes, elle reçoit et ins truit plus de deux cents enfants !...

M Cammas a noté quelques observations qu'il entend soumettre à son collègue des Travaux Publics pour le bon entretien des bâtiments. Sa visite n'aura pas été inutile.

Il exprime à Mme Benéchie ses remerciements et ses félicitations. Puis, nous nous rendons à l'Ecole Primaire de la rue du Président-Wilson.

Plus vaste, celle-ci, plus « imposante » et aussi plus vénérable puisque le sentiment de la vénération s'attache à l'ancienneté.

Ici l'on a « adapté » et sur des bâtiments antiques on a fait des classes nouvelles. Le souci d'onner, d'agrémenter, de rendre attrayant

Sujet : Le sel en agriculture.

Constantine (réserve).

Intendance

intendant militaire de 1re classe de la

17° région est affecté à la division de

officier d'administration de 3º classe à

la 17º région passe à la 18º région (ré-

Notre compatriote M. Escoffre,

Notre compatriote M. Magot, sous-

vieilles murailles où se donna longtemps l'enseignement selon l'ancien

apparaît peut-être davantage dans ces

Dans les cours, autour des arbres, le long des murs, on a artistement disposé des coins de verdure, éclairé la grisaille environnante de fraîches corbeilles aux corolles éclatantes. Au premier étage, sur les galeries, fleurissent des jardins suspendus... Et tout cela fait comme un frais sourire sur un vieux visage...

Nous en faisons compliment à l'ac tive et dévouée directrice, Mme Laffargue, qui sait mener cette Ecole avec une fermeté tempérée de douceur. Tandis qu'elle nous accompagne, elle veille aux ébats des enfants en récréation et reprend deux gentilles fillettes qui viennent de jeter des papiers sales sur le sol.

Comprenant la grandeur de leur faute, elles courent les ramasser pour les mettre dans les paniers disposés tout exprès.

- Voilà de bonnes leçons de cho ses, madame... Et je comprends main tenant, dit M. Cammas, l'ordre parfait et l'irréprochable propreté qui règnent dans cette maison où s'ébaltent pourtant de si nombreux en

Elles seront des ménagères ré pond Mme Laffargue, et nous tâchons d'abord qu'elles prennent le goût de la maison bien tenue et soigneusement ordonnée dans une école où les premiers devoirs sont l'ordre et la

N'est-ce pas avec une préoccupation de même ordre qu'on prépare dans une aile des bâtiments toute une installation de bains-douches, parfaitement aménagés Mis en œuvre par l'Inspection Médicale que la municipalité va organiser, il y aura là les premiers et indispensibles éléments d'une excellente « éducation physique ». Elle complètera l'éducation intellectuelle et moraic que nos écoles laïques ont toujours ispensée avec une incontestable supe-

Mais Mme Laffargue tient à nous montrer une rareté précieuse et charmante. - Venez voir, dit-elle, notre col-

lection de poupées !... C'est, naturellement, la classe enfantine qui abrite ce fantaisiste et

délicieux « musée ». Nul cadre ne lui convenait mieux et aucun public n'est plus apte que ces petites filles à trouver de la joie dans la contemplation de ces poupées par quot les jeux de l'enfant sont un premier apprentissage des futures maternités. Elles v sont toutes, dans la vaste vitrine où on les a disposées : depuis la châtelaine au fin corsage, coiffée

du hennin orgueilleux, jusqu'aux rustauds de la noce bretonne défilant derrière le joueur de biniou. Toutes les époques, toutes les régions, tous les types, tous les costu-

mes sont représentés là. Il y a des pièces de grand prix et l'ensemble constitue certainement une collection précieuse et rare.

Comment a-t-on pu la réunir pièce à pièce ? Il a fallu non seulement des soins persévérants et une vigilante attention, mais aussi et surtout quelqu'un qui fût en situation de découvrir les occasions et de les saisir. C'est ce que nous faisons remarquer à l'aimable directrice qui nous re-

- Vous avez bien raison et sans l'active attention de M. de Monzie qui, si loin qu'il soit, n'oublie jamais Cahors — nous n'aurions pu réunir cette collection, ni même songer à la faire !...

C'est sur cette impression que nous quittons cette Ecole dont il faut noter pour en mesurer l'importance qu'elle reçoit et instruit plus de 300 élèves en ses dix classes.

E. L.

L'appel de la classe

Conférences agricoles M. Marre, Directeur honoraire des Le ministre de la Guerre vient de Services Agricoles, fera à Bretenoux fixer aux 14, 15 et 16 novembre l'appel de la 2º fraction de la classe 1927. (Lot), le dimanche 16 octobre et à Figeac (Lot), le samedi 29 octobre, à Les jeunes gens appelés par le sort l'occasion des réunions des Comices à servir en Afrique cu Nord seront convoques au siège des bureaux de agricoles, sous la présidence de M. Bouat, député, Président de l'Office recrutement à partir du 18 et jusagricole départemental, une conféqu'au 25 novembre pour être formés rence agricole avec film. en détachement.

Nous leur rappeions qu'ils peuvent avant leur départ, s'ils s'estiment inaptes à servir en Afrique, demander à être visités par une commission de réforme.

Notre compatriote, Mlle Coutrix, de Soturac, est nommée dame-em ployée des P. T. T. à Hazebrouck

DOUCE PERSPECTIVE !!!...

Pendant qu'animés des sentiments d'humanité les plus louables, des citoyens font des efforts inouïs pour provoquer l'union, faire régner la paix parmi tous les hommes, il en est d'autres qui, au contraire, cherchent, inventent, préparent les pires engins pour porter la mort, la dévastation partout.

Les journaux nous font part, à ce sujet, de l'effrayant fait-divers sui-

«Dans les grandes usines des industries chimiques d'Offenbach, un ouvrier en train de manier une bombe d'un gaz mortel, le phosgène, s'apercut que le gaz commençait à s'échapper. Il donna aussitôt l'alarme à ses camarades d'atelier, qui prirent la fuite. Quelques-uns de ceux ci, cependant, se couvrirent de leur masque et jetèrent la bombe dans la cour. A ce moment, au premier étage de l'usine, deux ouvriers chimistes ouvraient précisément la fenêtre pour prendre l'air. Le soir, tous deux grièvement malades, durent être transportés à l'hôpital, où l'ouvrier chimiste mou rut peu après son arrivée. Son camarade se trouve dans un état désespé

Comme on le voit, cela se passe en Allemagne: mais rien ne prouve que la préparation des gazs mortels ne se fasse pas également dans les autres pays. Le contraire étonnerait. Chaque pays a bien le droit de se défendre.

Mais tout cela ne peut pas provoquer le sourire : et, certes, il n'y a pas de quoi, lorsqu'on pense qu'il suffira de quelques bombes pour empoisonner, étouffer des milliers de vie hu-

Et plus on parle d'affermir la paix, plus on intensifie la fabrication des engins de mort!

Pourquoi donc tous les chimistes n'associeraient-ils pas leurs efforts, leurs connaissances pour trouver des « gaz » ou des « produits » dans le seul but de soulager de ses maux l'humanité souffrante?

Hélas! trois fois hélas! Ils trouvent des engins de mort contre les hommes, ils ne peuvent pas en fabriquer pour tuer... les moustiques ! C'est ainsi qu'un conseiller muni-

cipal de Paris demande, par la voie du Bulletin Municipal officiel à MM. les préfets de la Seine et de police de prendre des mesures en vue de débarrasser le quartier du Val-de-Grâce des moustiques qui compromettent la santé des enfants et même de tous les habitants du quartier.

Voilà bien une occasion pour les chimistes de se mettre au travail, et s'ils réussissent à trouver le gaz qui parviendra à faire disparaître les moustiques, ils auront fait une bonne œuvre.

Car, ce ne sera pas seulement pour le quartier du Val-de-Grâce qu'ils doivent travailler, mais pour tous les quartiers des villes du monde qui sont infestés par ces indésirables bestioles qui sont d'une telle familiarité que l'on a cru pouvoir les appeler des «cousins!!!»

Eh! bien, que les chimistes d'Offenbach cessent leur préparation mortelle contre leurs semblables, « et qu'ils exaucent le vœu formulé par le conseiller municipal de Paris ».

D'abord, ils ne risqueront plus de provoquer la mort de leurs ouvriers et même de leurs collègues et ensuite, ils gagneront, avec beaucoup d'argent, la reconnaissance de millions de ci toyens qui sont condamnés, chaque année, pendant toute une saison, à d'énervantes et déprimantes insomnies!

Mais, bah! on continuera à chercher les pires engins pour tuer les hommes et on laissera les « cousins », les sales moustiques, se multiplier à l'infini!

LOUIS BONNET.

Perception

M. Rédoulès, commis principal de perception de 5° classe dans le Lot, est élevé à la 4° classe, à compter du 1er août 1926. MM. Roux, Barre, Bès, Cavaillé,

commis de 3° classe, sont élevés à la 2º classe, à compter du 1ºr août 1926. MM. Macabiau et Auque, commis de 4° classe, sont élevés à la 3° classe. Nos félicitations.

Fédération départementale des Mutilés, Veuves et Ascendants du Lot

La Fédération Départementale a été avisée de la vacance de lá recette buraliste de Gramat.

Dans le délai d'un mois à partir du 9 octobre courant les invalides de guerre domiciliés dans le département classés pour cet emploi ou pour un emploi de même catégorie (3° catégorie) pourront poser leur candidature à cette recette.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Fédération, rue Georges-Clemenceau, à Cahors, qui fournira tous renseignements pour la constitution du dossier de de-

Préparation militaire supérieure

M. Soulié, du recrutement de Cahors, élève-maître de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Rodez, est inscrit sur la liste des jeunes gens ayant obtenu le brevet de préparation militaire supérieur, au titre des services de l'intendance et de santé.

Commission départementale

La Commission départementale du Lot s'est réunie à la Préfecture.

Elle a accordé des subventions aux communes suivantes: Cabrerets, école de garçons, 200 fr., et mairie 200 fr.; Pontcirg, construction d'un mur de soutenement, 800 fr.; Saint-Projet, construction d'un lavoir au Pesquié, 800 fr.; Mauroux, réparation au lavoir de Fonneuve, 400 fr.; Boissières, réparations à un bâtiment communal, 600 fr.; Labastide-Murat, bassin-abreuvoir de Larcher, 800 fr.; St-Jean-de-Laur, écoles publiques, 300 fr. : Lunan, restauration du plan cadastral, rejet, aucun crédit n'est prévu au budget départemental ; Cours, reliure du plan cadastral, rejet; St-Félix, chemins vicinaux ordinaires, remise en état, rejet, a déja obtenu une subvention; Les Junies, plan cadastral, rejet, aucun crédit n'est prévu au budget départemental. La Commission a adopté le classe-

ment des chemins ruraux ci-après : Sousceyrac, chemin de Labanes et de Mespoulhé aux Roques : Payrignac, chemin de Gougnac; Bannes chemin rural des Fargues; Saint-Vincent-Rive-d'Olt, chemin rural des Roques; Aloignac, chemin d'Aloignac à Latouille ; Camburat, chemin du Mas d'Assier; Saint-Clair, chemin du Tail; Ginouillac, chemins ruraux de Minet à Ginouillac et de Ginouillac à La Vayssière et au G. I.; St-Maurice, chemin de Cahuéjane; Les Junies, chemins du Poujet et des Combes; St-Germain, chemin du Pesquié.

La Commission accorde les subventions suivantes aux communes ciaprès désignées :

St-Félix, chemin de la Serre, 6.783 fr.; Figeac, chemin de Figeac à Cardaillac, 8.166 fr.; Linac, chemin de Martelen, 7.333 fr.; Pontcirq, chemin de Rouniac, 4.933 fr.; du Mas du Vergnes, 6.150 fr., et abreuvoir-lavoir de Courniac, 833 fr.; Catus, abreuvoir-lavoir de Catus, 2.146 francs; reconstruction du pont de Mols sur la Dordogne; chemin de grande communication nº 3: emprunt de 503.000 fr.; projet de traité; approbation. La Commission autorise M. le Préfet à signer le

La Commission a autorisé M. le Préfet à signer le bail de la Jocation à un magistrat de l'appartement de M. le Président de la Cour d'Assises du Lot.

Elle a résilié la police de l'éclairage électrique de Gourdon, et approuvé l'avenant n° 21 du circuit téléphonique des grottes de St-Médardde-Presque.

La Commission a décidé d'engager des pourparlers avec les Compagnies qui assurent la Préfecture pour garantir contre le risque d'incendie les fresques « les Vedanges dans le Lot », de M. Henri Martin, qui décorent l'escalier d'honneur de la Pré-

Conservatoire national de musique

Notre distingué compatriote, M Jean Mouliérat, artiste lyrique, est nommé membre du Conseil supérieur d'enseignement du Conservatoire national de musique et de déclamation pour l'année 1927-1928.

> Le 23 octobre sera la « Journée de l'épargne »

Par une circulaire qu'il adresse aux directeurs des Caisses d'épargne, M. Fallières, ministre du travail et de la prévoyance sociale, leur demande d'organiser au siège de chaque succursale une « Journée de l'épargne », dont la date serait cette année le dimanche 23 octobre.

Il s'agit, dit la circulaire, de célébrer, d'exalter la vertu de l'épargne, de faire connaître ses bienfaits. Les conseils des directeurs auront recours à cet effet à des conférences publiques au siège de la Caisse d'épargne, des succursales, dans les mairies ou dans les écoles de leur circonscription. La plus large publicité devra leur être donnée par la voie de la presse locale et par l'apposition d'affiches.

Au cours de ces conférences, l'on devra s'attacher à exposer l'organisation et le fonctionnement des Caisses d'épargne, qui sont trop souvent ignorées du grand public; ainsi que les services inestimables qu'elles ont rendus et les œuvres sociales qu'elles ont réalisées : amélioration du logement ouvrier, accession à la petite propriété, encouragements aux familles nombreuses.

Les affaires d'option de change

M. Barthou, garde des Sceaux, vient d'adresser aux premiers présidents des Cours d'appel la circulaire suivante:

« Il m'est demandé si les affaires d'option de change intentée par des obligataires français contre des Sociétés étrangères dont ils sont créanciers ne devraient pas bénéficier d'un tour de fayeur devant les juridictions auxquelles elles sont soumises et être jugées d'extrême urgence.

Sans doute, et sous réserve des dispositions de l'article 66 du décret du 30 mars 1808, les présidents des juridictions sont maîtres de leurs rôles, mais il n'en est pas moins certain que les affaires de cette nature peuvent présenter pour le pays même, un réel intérêt au point de vue économique et financier.

Dans ces conditions, je crois devoir vous indiquer et je vous prie de bien vouloir signaler au président des tribunaux de votre ressort, qu'il serait souhaitable que toutes les mesures possibles fussent prises, le cas échéant, pour assurer la prompte solution de ces instances. »

CAHORS

ON RÉCLAME!...

Conducteurs d'autos, de véhicules de toutes sortes réclament. Ils se plaignent du mauvais état de

la place Champollion. Ils n'ont pas tort, car depuis de longs mois, cette place est sillonnée par des crevasses qui gênent fort la circulation.

Mais les piétons aussi se plaignent! Si les conducteurs de véhicules sont fortement secoués quand ils franchissent cette place, les piétons, éga-lement, éprouvent des désagréments quand, le soir venu, ils tombent dans ces fondrières.

Ce qui est très désagréable par temps de pluie, car elles sont remplies d'eau boueuse.

Les belles journées d'octobre pe: mettraient, certainement, au service de la voirie, de combler ces ornières, de mettre en état convenable la place Champollion qui, comme on le sait,

est très passante. Quelques tombereaux de bon gravier, que l'on ferait tasser par le rouleau compresseur, et la circulation serait rendue plus agréable pour

les promeneurs et les véhicules. Company Compa

LES CHARCUTIERS BAISSENT LEURS PRIX

Une baisse sensible s'étant produite en foire sur le prix des pores, les charcutiers de la ville de Cahors, sur la demande de M. le Préfet du Lot ont consenti à diminuer leurs prix de vente au détail d'un franc par kilo. Les tarifs suivants seront appliqués à partir du vendredi 14 octobre

Filet, 16 fr. le kilo au lieu de 17 fr. Côtes, 16 fr. le kilo au lieu de

Jambon sans os, 16 fr. 50 le kilo au lieu de 17 fr. 50. Saucisse, 16 fr. le kilo au lieu de

17 francs. Pâté, 16 fr. le kilo au lieu de 17 fr. Lard frais, 12 fr. le kilo au lieu

Poitrine, 13 fr. le kilo au Heu de Graisse, 13 fr. le kilo (sans change-

----<>%<>----

Société des Etudes du Lot

Séance du 25 juillet 1927. Présidence de M. DAYMARD

Sont présents : MM. Lamblot, Combes Lescure, Lorphelin, Boussac, Moles, Garnier, Calmon, Loviot, Daymard, Bergon.
MM. Maury, Chabert et Calmette, pré-

membres de la Société. M. Calmeilles fait don à la Société d'un travail de son père, M. le Dr Calmeilles,

sur « Hughes Salel ». Meyzenc, offre une plaquette de vers de M^{lle} Séverin, « La Défense de Cahors ». M. Loviot fait hommage à la Compagnie de son livre de vers, « Olivier de Magny ».

M. Lamblot signale dans le Temps, un travail de M. Emile Henriot, sur des livres de la Bibliothèque de Toulouse, annotés par Racine et offerts par Lefranc de

Pompignan. M. Daymard adresse les félicitations de la Société à M. François de Valon, qui vient d'obtenir sa licence en droit et à M.

Rigaudière, qui vient d'être nommé Offi-cier de l'Instruction publique, M. Daymard donns quelques précisions intéressantes sur le lieu de naissance de

M. Bergon, dans une allocution de circonstance, célèbre l'heureuse et verte vieillesse des quatre doyens de la Compagnie, MM. Daymard, Combes, Loviot et le Dr Bergounioux et un vin d'honneur est offert aux membres présents.

Allocution de M. Bergon.

Messieurs. C'est ce soir notre dernière réunion avant es vacances. Durant deux longs mois, nous allons oublier le chemin de notre salle de réunions, pour nous livrer aux plaisirs champêtres ou aux lointains voyages. D'au-cuns resteront dans notre vieille cité, qui d'ins resteront dans notre viente cite, qui s'endort paisible sous l'accablant soleil d'août, pour ne revivre qu'à la fraîcheur des soirs sur la rivière.

Aussi afin de diminuer les regrets de no-

Aussi ann de diffinder les regrets de no-tre séparation, quelques-uns d'entre vous, Messieurs, m'ont délégué — et c'est là d'une façon improvisée le privilège de l'âge — pour fêter aujourd'hui les doyens de notre Com-pagnie MM. Daymard, Combes, Loviot et Bergounioux. Messieurs les doyens, que nous vénérons

Messieurs les doyens, que nous vénérons tous ici, vous témoignez hautement combien les travaux érudits de notre Compagnie conservent à la fois la jeunesse de l'esprit et la souplesse du corps.

M. Daymard, dont l'agile vieillesse étonne tous ceux qui le voient monter allègrement nos Boulevards, et dont l'assiduité à nos séances ne s'est pas démentie, depuis plus de cinquante ans ainsi qu'en font foi

à nos séances ne s'est pas démentie, depuis plus de cinquante ans, ainsi qu'en font foi nos procès-verbaux, nous réserve souvent d'intéressantes communications et prépare le deuxième édition de son chef-d'œuvre, véritable monument de savoir, Le Vieux Cahors.

M. Combes, le seul survivant de la petite phalange de nos fondateurs, qui a longtemps donné à la Société le fruit de ses patientes recherches, sur les Archives de la ville de Cahors, notamment, continue par sa présence assidue à nos séances, à relier le présent au passé et témoigne de la vitalité de son esprit curieux.

au passé et témoigne de la vitalité de son esprit curieux.

M. Loviot, qui fête aujourd'hui même sa 80° année, est depuis peu de temps notre confrère. Mais son ardent talent poétique, il la déjà mis au service de nos hauts faits d'histoire et de nos gloires locales. Il a fait de Cahors sa terre d'élection et nous devons le remercier d'être venu à nous, entouré des Muses et soufflant dans ses pipeaux.

Je crois que nous serons tous unanimes à Je crois que nous serons tous unanimes à déplorer aujourd'hui l'absence d'un de nos

sympathiques doyens, M. le Dr Bergounioux, notre aimable Président annuel, si aimé de nous tous. Son activité inlassable, la sûreté de son érudition si vaste, une jeunesse du cœur qui prolonge la jeunesse du corps, sont l'ornement de notre Maison. Si vous le voulez bien, nous lui adresserons dans sa retrai-te champêtre de Belfort, où chaque été le ra-mène, l'hommage sincère de sés confrères, qui admirent sa mémoire sans défaillance et la verdeur d'un esprit, qui ne sait pas vioillis

C'est pour rendre les honneurs à ces jeu-nes vieillards qu'en ma qualité de vieux jeu-

ne homme, j'ai pris ce soir la parole. Rassurez-vous d'ailleurs, mes chers confrères, mon inexpérience de la parole ne me permettra pas de tenir longtemps cette modeste tribune. A un des rares moments de loisir que me laisse ma profession, je relisais l'autre soir, dans le calme nocturne de mon bureau, près de ma lampe, l'admirable dialogue entre Caton le Censeur, plus qu'octogénère et Cicéron, qui avait alors 62 ans, surla « Vieillesse ». Que de pensées profondes dans cesphrases courtes et nerveuses, échangées entre les deux vieillards. J'y ai remarqué un passage qui témoigne chez les Romains de préjugés fâcheux.

On objecte à Caton, que la vieillesse affaiblit la mémoire et dans sa réponse, je note cette phrase, qui s'oppose à l'opinion accréditée parmi le peuple, qu'on perdait la mémoire en lisant les épitaphes.

« Nec, sepulcra legens, vereor, quod aiunt, ne memoriam perdam. »

Vous témoignez superbement, Messieurs, que la lecture des épitaphes n'a en rien altéré votre facullé de se souvenir.

Parlant de la lecture et de l'écriture dans une de ces plus belles lettres à Lucilius, Sénèque le philosophe recommande de les mélanger avec sagacité, pour la culture de l'esprit. Et il compare ce travail à celui des abeilles qui, suiyant le vers de Virgile, Liquentia mella.

Stipant, et dulci distendunt nectare cellas.

Abeilles laborieuses de la ruche si active, qu'est notre Compagnie, votre travail et votre érudition ont magnifiquement contribué à remplir les cellules, nos bulletins, du miel savoureux, que sont vos recherches patientes et vos savantes études.

du miel savoureux, que sont vos recherches patientes et vos savantes études.

Nous allons, si vous le voulez bien, lever tout à l'heure nos verres à la longue vie de nos vénérés et aimés doyens d'âge, à l'êternelle jeunesse de leur cœur et de leur pensée. (Communiqué).

Trésorerie générale du Lot

Par arrêté de direction de la Comptabilité publique, M. Lesgrands, commis principal de 5° classe à la Trésorerie du Lot, est élevé à la 4° classe. MM. Barbut, Touyé, Sudreau, commis de 3º classe, sont élevés à la 2º classe, à compter du 1ºr août 1926.

Nos félicitations. Service de l'eau potable

est élevé à la 2° classe.

M. Salgues, commis de 3º classe,

Pour permettre des réparations de canalisations et de bouches d'incendie, le service de l'eau potable sera interrompu dans la nuit de samedi à dimanche, de minuit à quatre heures.

Accident

M. Santoni-Hosman, ouvrier chez M. Fabianelli, entrepreneur de ma-çonnerie, a glissé de l'échafaudage sur lequel il se trouvait et est tombé

d'une hauteur de 8 mètres. Dans la chute, il s'est fracturé une jambe et s'est fait de nombreuses contusions.

Ne secouez pas les tapis...

Procès-verbal a été dressé par M. le commissaire de police contre une ménagère qui secouait des tapis à la croisée de son appartement, après l'heure réglementaire.

Les ménagères sont avisées qu'elles ne doivent pas secouer les tapis aux fenêtres après 9 heures du matin.

Vol et menaces

Plainte a été portée au Parquet de Cahors par un marchand forain d'ori-

gine arabe. Ouaked Mohamed. Celui-ci était entré dans un débit de boissons, à Figeac, pour offrir sa marchandise à des clients, lorsqu'un de ceux-ci prit une écharpe dans le lot des marchandises, la mi!

à la poche et partit. Le marchand l'interpella, lui récla-ma l'écharpe ; mais le client le menaça de son fusil de chasse.

Une enquête a été ouverte. Trouvailles

par M. le docteur Besse; un chien blanc et noir par Mme Doux, rue des Cadourques. Pertes Il a été perdu trois coupons Cie du Gaz de la ville de Lyon et un coupon

Il a été trouvé une veste en lainage

de la Cie des chemins de fer du Midi, par M. Duthil, demeurant rue Salvat. CARACA CA Chronique des Théâtres

LE ROSAIRE Très prochainement sera donné au Théâtre Municipal de Cahors, en soirée de gala, « Le Rosaire » (The Rosary), tirée du célèbre roman de Florence Barclay, musique de Ethelbert-Névin,

Cette œuvre, le plus grand succès actuel du *Théâtre de l'Odéon*, aura comme principaux interprètes: Mlle Andrée Mery et M. Henri Merlin, qui interprède de l'Odéon, aura comme principaux interprètes de l'Acquald Dalmain. tera le rôle de « Gerald Dalmain » qu'il a joué à l'Odéon. Nous reparlerons très prochainement

de cette intéressante soirée. Les Sports

A St-CÉRÉ Rugby. - U. S. S. C. bat Souillac par 14 points (4 essais, 1 but) à zéro.

Cette partie, coïncidant avec l'ouverture de la saison à St-Céré et favorisée par une température estivale avait attiré de nombreux spectateurs autour des barrières du terrain de Riol. Dès le début St-Céré prit le commande-

ment des opérations et à la suite d'une percée de Danal, Erignoux ouvrait le score par un essai magnifique. Malheureusement le manque de souffle des avants St-Céréens se fit bientôt sentir et il fallut tou-te l'adresse et la décision des 3/4 pour marquer trois nouveaux essais. Souillac présenta une équipe très ardente, très en souffle qui tint la dragée haute

aux champions d'Auvergne, et qui, avec un peu d'entraînement sera dangereuse memè pour les meilleurs.

CHRESCHERESTERESCHERESTERESCHER Prix de l'essence

Les prix de vente de l'essence pratiqués par le commerce du détail pendant le mois de septembre, dans le Lot, ont été les suivants :

Qualité poids lourds. — Maximum: 224 fr. 08; minimum: 222 fr. 21; moven: 223 fr. 15, Qualité tourisme. - Maximum:

236 fr. 66; minimum; 233 fr. 58; moyen; 235 fr. 12,

A qui le pardessus ?

Il a été trouvé au Restaurant La Chaumière de Regourd, un pardessus avec cache-col.

La Directrice du Restaurant les tient à la disposition de la personne qui les a perdus.

ARTESTERS AND AND ARTHUR PARTIES Mme M. CRASSAC-RESSEGUIER, professeur de piano et chant, Diplômée du Conservatoire de Toulouse, reprend ses cours du 1er Octobre au 31 Juillet.

Arrondissement de Cahors

Incendie d'une grange. - Un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Badourès, propriétaire à St Cernin.

Les dégâts s'élèvent à 5.000 francs environ. Le feu aurait été communiqué à des fagots qui se trouvaient dans la grange par des flammèches provenant du four où l'on cuisait le

Francoulès

Arrêt de l'Autobus. - Des habitants de Pélacoy et environs avaient demandé à notre ami, M. Jules Crabol, Directeur du Cabinet du Président de la République, d'intervenir pour que l'autobus de Labastide-Murat à Cahors s'arrêta au lieu dit « Lac du Vert ».

M. Jules Crabol vient de leur trans mettre une lettre de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, l'informant qu'un arrêt facultatif était p.évu désormais au « Lac du Vert ».

Cette bonne nouvelle sera enregistrée avec plaisir dans toute la région.

La température et le travail. - Depuis une quinzaine, nos braves cultivateurs jouissent d'une température vraiment idéale. On ne s'attendait pas à l'arrivée d'une si belle saison après le mauvais été qu'on a passé.

Les vendanges se sont effectuées dans des conditions exceptionnelles, et si la chaleur n'a pas augmenté le rendement de la vigne, elle a, du moins, facilité le travail si minutieux de la cueillette en raison des baies sèches faites par la grêle.

Les récoltes tardives se rentrent bien et sans peine; le maïs a muri comme on ne s'y attendait pas. Aussi le côté pittoresque de cette denrée existe cette année comme on ne l'avait pas vue depuis longtemps. Le soir, à tour de rôle, chaque propriétaire réunit ses voisins pour la « despanouillade », c'est-à-dire pour l'effeuitlage des épis. En ce moment de clair de lune, il est curieux de voir les gens assemblés. Alignés et assis le long du tas les travailleurs ne perdent pas du temps à la besogne. Les vieux sont ensemble et parlent du passé; les ieunes causent de l'avenir et souvent du présent. De temps à autre une facétie lancée par un loustic égaie tout le monde, tout en arrêtant les conversations particulières. Vers 11 heures, c'est le réveillon traditionnel. Après on se met à danser souvent jusqu'au chant du coq. Le soupirant a ainsi le temps de dire d'abord tous ses sentiments à l'élue de son cœur et de l'enlacer tendrement ensuite pour une valse folle.

Comme on le comprend c'est une animation particulière à notre plateau, animation qui a son charme au milieu de la monotonie de nos campagnes. Le beau temps facilite tout et donne une douceur infinie au rude travail de l'agriculteur.

Il nous arrive quelquefois d'être travailleur et spectateur de ces réunions. En voyant tournoyer les couples au son d'un accordéon, on pense, tout en entendant la mauvaise musique, aux paroles d'une belle valse chantée, écrite par Codini, dont l'amoureux dit :

« Etes-vous l'ange bleu révé Venu des voûtes éternelles, Emportant cachées sous vos ailes, Des caresses pour me charmer ? Mon vœu d'amour est exaucé
Car m'éveillant, sur votre bouche,
J'ai cueilli le baiser farouche
De l'Immortalité!...»

Duravel

Les vendanges. - A l'heure actuelle, les vendanges sont à peu près terminées, sauf quelques rangées de raisins d'Herbemont de-ci de-là, les ceps sont déchargés de leurs fruits, noirs ou blancs, et sous peu, de leurs feuilles aussi, car il suffira de deux ou trois nuits froides pour les dépouiller complètement.

La cueillette s'est effectuée dans de bonnes conditions, le temps ayant été très clément, et il y a eu bien peu journées pluvieuses ou même maussades et sombres durant les vendanges.

Si la récolte laisse à désirer en qualité sur celle de l'année dernière, la quantité n'en sera pas aussi déficitaire qu'on avait cru de prime abord en effet, il y a beaucoup de différen-ce entre tels et tels vignobles voisins dont l'un a donné un rendement magnifique et l'autre presque rien ; mais l'an dernier, la sécheresse ayant presque tout détruit, beaucoup de propriétaires auront davantage de vin cette année.

La fermentation est très active et peu durable et la décuvaison se fera plus tôt qu'ordinairement : cela permettra de déguster les vins nouveaux pour la St-Hilarion.

Il s'en est même déjà vendu quelques barriques au prix de 450 fr., mais hâtons-nous d'ajouter, ce n'est pas un cours, car, nous le répétons, la vente ne porte que sur quelques fûts isolés, et non sur les caves, qui ne sont d'ailleurs pas encore en mesure de vendre.

Mariage. - Lundi 10 octobre a été célébré le mariage de Mlle Martho Filhol, de notre cité, avec M. Frayssi,

de Vire, qui devient Duravellois. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux, et nos compliments aux familles.

Fêtes de la St-Hilarion. — Notre fête patronale, tombée en désuétude depuis 2 ou 3 ans, paraît vouloir briller cette année, d'un éclat inaccoutumé, grâce à son comité de fêtes, sous la présidence de M. Bousquet, tonnelier, qui ne ménage ni son dévouement, ni son bon vouloir.

Le programme en est ainsi établi : Samedi 22 octobre: annonce de la fête par la sonnerie des cloches et salves d'artillerie; à 20 h., retraite aux flambeaux,

Dimanche 23 octobre: salves et sonnerie des cloches ; à 8 h., arrivée de la société musicale de Luzech; 9 h., tour de ville en musique; è 10 h., apéritifs-concerts; à 14 h. concert muscical; à 15 h., jeux et attractions diverses: poire, cruche, course au tonneau; à 17 h., ouverture du bal de jour ; à 20 h., retraite aux flambeaux; à 20 h. 30, départ du ballon « Tournoro pas »; à 21 h.,

Lundi 24 octobre : Grande foire de la St-Hilarion, réunion commerciale très importante, et réputée de tous

A 9 h., place de la Mairie, concert musical; à 14 h., jeux divers, ouverture du bal de jour ; à 21 h., grand bal de nuit.

Dimanche 30 octobre : Fête sportive et deuxième fête qui sera rehaussée, cette année par un raid hippique, au trot monté ou attelé, pour chevaux, juments, mulets, mules de tous âges et de toutes races. Ce raid comprend deux étapes, une le matin à 10 h, de Duravel à Libos-gare et retour; la deuxième à 15 h., de Duravel à Prayssac et retour; total du parcours : 50 km. Des détails de ce raids seront d'ailleurs donnes ultérieurement, avec plus de précision.

A 17 h,, distribution des prix, salle des fêtes; à 20 h., clôture des fêtes, par un grand bal,

Deux manèges et divers autres forains se sont déjà annoncés; il leur est réservé le meilleur accueil, ainsi qu'aux nombreux visiteurs, qui ne manqueront pas de venir si le temps aide les efforts du comite, qui n'a rien négligé pour donner satisfaction à tous.

Figeac

Arrondissement de Figeac

Une glissade malencontreuse. Mme Vve Lamarque, employée chez M. Fréjaville, restaurateur, place Champollion, ayant fait un faux pas sur une marche d'escalier un peu humide est tombée brusquement et, dans sa chute, s'est blessée au genou droit. M. le Dr Pezet qui lui a donné ses soins a prescrit un repos de 15

Retour de manivelle. — En mettant en marche l'autobus de St Céré, M. Brunie Marcel, chauffeur, a été blessé grièvement par un retour de manivelle qui a occasionné une fracture sans déplacement de l'extrémité inférieure du radius droit avec pénétration des fragments et fracture par arrachement de l'apophyse styloïd du cubi-tus droit qui l'oblige à un repos absolu d'une trentaine de jours.

Nos honorables - Profitant d'1 beau temps et de la foire de Cajarc, M. Loubet, sénateur et M. Bouat, député, sont venus rendre visite à leurs électeurs, s'entretenir avec eux des questions qui les intéressent et leur donner les explications nécessaires sur ce qui s'est passé au Parlement. M. Bouat s'est occupé tout particulierement des doléances des agriculteurs dont il est le compétent délégué à la Chambre.

Des explications, échangées avec la plupart des maires du canton et bien d'autres personnes, lui permettront de soutenir à la Chambre, Ieurs véritables intérêts.

Par son activité, sa compétence et ses relations, M. Bouat peut, mieux que personne, leur être utile. Les services qu'il leur a deja rendus sont un sûr garant de ce qu'il peut faire pour eux dans l'avenir.

Nous pensons qu'ils sauront s'en souvenir au prochain reouvellement de la Chambre.

Comice agricole cantonal. — Dimanche 9 octobre, le comice du canton de Livernon avait organisé un concours agricole au chef-lieu. Notre sympathique compatriote, M. Jean-Frédéric Nadal, président du syndicat agricole intercommunal, avait exposé les produits de son petit domaine et de ses champs d'expérience. Son installation, très bien comprise, attira spécialement l'attention du jury qui lui accorda le 1° prix et une médaille de bronze offerte par M. le ministre de l'agriculture.

Nos sincères félicitations à ce modeste artisan du progrès rural.

St-Céré

Etat civil du mois de septembre. - Naissance : Gaye Janine, Boulevard Gambetta. Décès : Delfour Frédéric, 78 ans.

Boulevard Carnot; Landes Henri-Jean, 57 ans, à la Remise : Pevronnenc Antonin-Victor, 79 ans, Hospice. Publications de mariage : Calvet Jean-Louis, mécanicien, Boulevard Carnot et Georgette Bargues, s. p., à Gramat ; Barrière Pierre, s p., à Beaulieu et Elianne Puechmaurel, dactylo à St Céré, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Verdié Gabriel, comptable à Frayssinhes et Théron Marie-Thérèse, s.p., rue de

Rugby. - Voir à la rubrique « Les

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil d'arrondissement. - Le Conseil d'arrondissement de Gourdon s'est réuni le 10 octobre, à la souspréfecture, sous la présidence de M. Davidou, président et maire de Gourdon, pour la tenue de la deuxième session de 1927.

Etaient absents et excusés: MM. Mazet (de Gramat); Chassaing (Martel); de Camy (Labastide-Murat). Le conseil a expédié les affaires courantes et M. Mespoulet (Payrac) a finis les vœux suivants qui ont été votés aussitôt :

1. Que l'autorisation de la culture du tabac à fumer soit étendue à tout le département et celle du tabac à toute la France.

2. Que l'établissement du permis hebdomadaire de chasse soit désormais accordé à raison de 5 fr. par dimanche.

La séance a été ensuite levée à midi et un excellent déjeuner a eu lieu aussitôt à l'Hôtel de l'Ecu de France, tenu par Mme Destrau.

Foire du 9 octobre. - Voici les cours : Eufs, 7 fr. la douzaine.
Poules, 4 fr. 50; poulets, 5 fr.; dindes, 4 fr. 75; canards, 5 fr.; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo; pigeons, 8 à 12 fr. la paire; lièvres, 5 fr. le demi-kilo; perdreaux, 10 fr. la pièce; oies, 100 à 120 fr. la pièce

Bours de boucherie, 200 à 230 fr. les 50 kilos; bœufs de travail, 5.000 à 6.000 francs; bœufs d'attelage, 4.000 à 5.000 fr.; doublons, 3.000 à 4.000 fr.; bourrets d'Auvergae, 1.500 à 3.000 fr., le tout la paire. Transactions lentes, baisse.

Moutons gras, 4 fr. 50; agneaux, 5 fr., le tout le kilo; brebis, 100 à 120 fr. la pièce; avec agneaux, 150 à 180 fr. Noix, 100 à 140 fr.; châtaignes, 45 à 50 francs, le tout le sac de 90 litres.

Blé pour semence, 120 fr.; seigle, 100 francs, le tout le sac de 90 litres; avoine, 35 à 40 fr. le sac de 80 litres. Recamadour

Distinctions honorifiques .- A l'occasion de la foire-exposition de Gourdon et de l'inauguration de l'école primaire supérieure de filles de cette ville, nos compatriotes M. Victor Couderc, négociant, délégué cantonal a été décoré des palmes académiques par M. Herriot et M. Jean Simon, propriétaire-trufficulteur, a été nommé chevalier du Mérite agricole par M. Queuille.

Toutes nos félicitations à ces deux excellents républicains.

Distinction. - Notre ami, M. Baptiste Sarget, cantonnier, vice-président de la Sotiété de secours mutuels de Concorès, vient de recevoir de M le Ministre du travail et de la prevoyance sociale « une mention honorable » pour services rendus à ladite société. Nos sincères félicitations.

Mutualité. — La Société Saint-Martin a tenu sa réunion trimestrielle dimanche 9 octobre à 14 h., sous la présidence de M. Charles Vallé, trésorier.

Les cotisations du trimestre s'élèvent à 392 fr., et les amendes à 22 fr. 50, ce qui fait un total de 414 fr. 50.

L'assemblée admet : comme membre honoraire, M. Charles Veyssière, boucher; comme membres participants, M. Lucien, Salesse, charron, 23 ans, et M. Fernand Chouzenoux, maréchal-ferrant, 22 ans.

Dernière heure

TIRAGES FINANCIERS

du 11 octobre 1927 FONCIERES 1903. Le nº 242.520 est remboursé par 100.000 fr.; le nº 250.104 est remboursé par 30.000 fr.; 8 nº sont remboursés chacun par 5.000 fr.; 130 nº sont remboursés chacun par

COMMUNALES 1922.

Le nº 716.314 est remboursé par 500.000 fr.; le nº 1.115.516 est remboursé par 100.000 fr.; les 2 nº suivants sont remboursés chacun par 25.000 fr.: 707.081, 1.183.113; 100 nº sont remboursés chacun par 1.000 fr. ONDERENTAL DESCRIPTION OF THE ORIGINAL PROPERTY OF THE ORIGINAL PROPERT

Quant de partir pour Paris notez l'adresse de

LAGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu . PARIS vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

Restaurant de la Chaumière de REGOURD

Consommations de Choix Collation à toute heure - PRIX MODÉRÉS -

Ouestion de chasse

Ici et ailleurs, il se produit tous les ans pendant la période de la chasse de regrettables incidents à propos du gibier blessé.

L'an dernier, par exemple, on nous fit part du fait suivant : Un chasseur tira sur un lièvre et le blessa; mais l'animal poursuivi par les chiens courants dévala un rapide coteau, traversa une prairie et s'enfonça dans un boqueteau plein de broussailles où, malgré leur flair, les chiens perdirent sa trace.

Or, le lendemain, un habitant du voisinage trouva le lièvre mort. Il l'examina, constata la blessure devenue mortelle, renifla la bête qui n'était pas trop faisandée, se l'appropria et fier de la bonne aubaine il la porta à sa bourgeoise qui prépara un bon civet.

Le chasseur malheureux apprit quelques jours plus tard ce que sa proie était devenue et se plaignit amèrement du sans-gêne du compatriote qui s'était approprié le lièvre, alors qu'il savait fort bien qu' l'avait

blessé en ce lieu. Eh! bien il est possible que le procédé n'était pas très délicat, mais en droit strict, le gibier appartient à celui qui le premier met la main dessus. Mieux que cela, lorsqu'un lièvre est poursuivi par les chiens d'un chas-

seur et que l'animal ainsi forcé passe à portée de fusil d'un autre chasseur, celui-ci a le droit de le tirer et de se l'approprier s'il parvient à le saisir. Le procédé est encore une fois indé-

licat, c'est indiscutable, mais les tribunaux n'en ont pas moins jugé le litige en ce sens. Tant il est vrai de dire que la plus élémentaire politesse ou courtoisie ne s'accordent pas toujours avec le Droit romain. Il est même fort possible que les juges prononcent à contre-cœur une telle sen-

Que ce soit pour le gibier de plume ou le gibier de poil, la loi ne reconnaît la possession légale qu'à celui qui a le premier mis matériellement la main dessus. Un perdreau blessé va tomber dans une propriété privée, dans une basse-cour, comme nous l'avons vu l'an dernier, l'oiseau appartient au propriétaire qui l'a ramassé Malgré l'incorrection de tels procédés, les tribunaux liés par la vieille doctrine du Droit romain ne peuvent pas s'en départir. Pour éviter des contestations, nous avons tenu à exposer aux chasseurs la limite de leurs droits tout en nous élevant contre l'incorrection et l'indélicatesse de ceux qui leur soufflent ainsi le gibier.

REBINER ENERGY ENERGY ENGINEERS OF THE THE PARTY OF THE P On nous annonce la parution du numéro spécial de luxe consacré au XXIº Salon de l'Union Automobile de France, l'organe qui depuis de longues années défend la cause des autoorné d'une couverture d'art en bichrome, contient outre un plan du Salon, une documentation précieuse sur les nouveautés et donne un tableau des prix et caractéristiques de toutes les voitures. Le tirage étant limité, en faire immédiatement la demande à l'Administration, 12, rue Blanche, Paris. (Prix 3 francs).

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Anna PENET; Monsieur et Madame François PE-NET et leur fille; Monsieur et Madame BARRIERES et leurs enfants; les familles GAILLARD, CABANES. Madame Veuve BERINGUE et ses enfants, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Claude PENET

Etablissements Henry HAMELLE Huiles et fournitures pour usines, Paris, demandent AGENTS à la commission, pour le LOT, habitant et visitant déjà ce département. Ecrire L. LARDY, Ingénieur, 14, rue Montesquieu, LIMOGES.

On est très inquiet sur le sort de « l'American Girl »

Paris. - La seule nouvelle reçue depuis le départ de « l'American-Girl » est un sans-fil émanant du paquebot américain « le Banker », qui signale l'appareil par 41 degrés de latitude nord et 65 degrés de longitude.

On est donc sans nouvelles de l'avion depuis mercredi 4 h. 45 du matin.

On confirme que les conditions mé-téorologiques, d'abord assez bonnes, sont devenues extrêmement mauvai-

Ces renseignements ont jeté la consternation parmi les nombreux curieux venus quand même dans la matinée au Bourget pour attendre la courageuse aviatrice et son compagnon.

Sans nouvelles

Paris. — A sept heures du matin, au ministère de l'Air, à Londres, on n'avait aucune nouvelle de miss Ruth Elder et à huit heures du matin, au Bourget, on était également sans nou-

Des avions militaires ont quitté cependant Le Bourget allant dans la direction où ils seraient susceptibles de rencontrer « L'American Girl ».

Le temps est très mauvais

Cherbourg. — Le temps sur la ligne aérienne de Cherbourg à Paris est très médiocre.

A Cherbourg la visibilité est de six à dix kilomètres. Le plafond est très bas, de 300 à 600 mètres.

Sur toute la ligne, le temps est encore plus mauvais : la visibilité est généralement inférieure à deux kilomètres et le plafond est quelquefois inférieur à 200 mètres.

LA VIE CHÈRE

Ménagères, économisez, en con-sommant les exquises pâtes alimentaires, marque « Mon Rêve », demandez-les dans toutes les épiceries. Buvez le recommandable

Vin blanc, moelleux (très bons prix) en fûts de 60 litres Vin rouge

franco gare en caisse de Le rol des mousseux \ 12 ou 25 bouteilles franco domicile

Vins de l'Union Vinicole du Galllacols DEMANDEZ-LES DANS TOUS ETABLISSEMENTS ou s'adresser à Jules BARDIN. agent général, 23, rue Président-Wilson,

POUR FAIRE UN BON REPAS allez

A L'HOTEL DE LA GARE à CAHORS

le deuxième à la sortie de la Gare Clovis LAROCHE, propriétaire Membre du T. C. F. Repas prix fixe, petits repas

Service par petites tables Noces, Banquets CHAMBRES CONFORTABLES PRIX MODERÉS Registre du Com. 438

ON DEMANDE Une femme sachant faire la cuisine et une bonne à tout faire Ecrire: M. CHAUME, Château du Quercy Montpezat-du-Quercy (T.-et-Gne).

FUTAILLE NEUVE ET OCCASION en tous genres Pompes à vin -- Matériel vinicole

LAMOURE et ROBERT, (PRAYSSAC)

BONHEUR CONQUIS

XXVII

Charles FOLEY

TOURMENTS Michel était si loin de s'attendre à cette réponse qu'il resta court. Il supposait que Jacques, aussi dissimulé que Lydia, s'était gardé de mettre sa femme au courant de cette circonstance. Le ton tranquille de Mme de Syme était le meilleur garant de sa véracité. Il hésita, mais la colère l'em-

- Ce dont M. de Syme aura oublié de vous parler, c'est de son assiduite auprès de Mme Bordakhof. Si nous ne sommes indignement trompés, nous sommes bien près de l'être.

La confidence redoutée était sur les lèvres de cet homme. Geneviève voulut en finir, le forcer à dire prompte ment ce qu'il savait. Libre à vous de soupçonner Mme Bordakhof. M. de Syme ne m'ayant

sa bonne foi, je ne doute pas de lui. Ceci, loin de provoquer, ainsi qu'elle le croyait, les confidences de Michel, ne fit que l'embarrasser davantage. En

jamais donné occasion de suspecter

Feuilleton du « Journal du Lot » 41, n'avait aucune preuve à donner. Il attendait de Mme de Syme les éclaiccissements qui lui manquaient. Les paroles de Geneviève témoignaient d'une telle conviction qu'il en fut ébranlé. Le silence qu'il garda la rassura d'abord; puis elle s'imagina qu'il était arrêté par la crainte de lui porter un coup trop rude. Et ce fut à son tour de demander fébrilement:

- Si vous avez des preuves, Monsieur, si du moins vous croyez en avoir, donnez-les! Je suis assez certaine de l'affection de mon mari pour vous démontrer qu'elles sont faus

M. Bordakhof répondit d'une vois

hésitante : - Je' pensais Madame, trouver la confirmation de ces preuves auprès de vous. Je crains que le peu qui me reste à vous dire, loin d'expliquer ma demarche, n'en fasse ressortir l'impor-

tunité. Geneviève respira. Il reprit avec une sorte d'humilité qui apaisa l'humeur de Mme de Syme :

- Je ne saurais vous faire trop d'excuses. Vous avez le bonheur d'être à l'abri de la torture des soupcons. Puisse ce bonheur vous rendre indulgente pour ma visite inconsi-

Elle eut un geste bienveillant. Aussi continua-t-il:

- Je ne puis avoir la même confiance en une femme qui ment et profite de mon absence pour rentrer au somme, il ne savait rien de précis et | théâtre sous un nom d'emprunt. J'ai |

été témoin — un témoin invisible de son assiduité auprès de M. de Syme. Je veux bien douter de la complicité de votre mari ; puis-je douter des intentions de ma femme?

Ces dernières paroles ravivèrent l'inquiétude de Geneviève. Ainsi l'intrigue qu'elle avait pressentie était vraie! Cet homme avait vu! Le doute affreux la reprenait. Elle aurait pu d'un mot déchaîner la violence de Michel sur Lydia, mais Jacques aurait été en danger du même coup. Cette pensée mauvaise eut la durée d'un éclair. Elle reprit avec une dignité qui acheva d'ébranler le jaloux :

- Je ne puis vous dire qu'une chose en ce qui concerne M. de Syme, vos soupçons sont erronés. Mme Bordakhof n'a peut-être agi mysterieusement que dans la crainte de vous déplaire ou de perdre un rôle qu'elle désirait passionnément.

Cette allégation ne persuada pas Michel; mais il comprit qu'il n'obtiendrait aucune autre explication. Il se leva et, sur le point de prendre congé, il ajouta avec effort : Vous m'avez bien parlé en toute

sincérité, Madame.

— En toute sincérité. — Soit! Cela ne regarde plus que moi. Adieu. Et il s'éloigna. Cette visite accrut brusquement les

appréhensions de Geneviève. Dès qu'elle fut seule, elle se couvrit le visage de ses mains, des larmes glissèrent entre ses doigts.

Jacques revint de nuit, par le der-

nier train, dans une indicible agita-

La répétition générale avait eu lieu devant un public restreint. Les critiques les plus autorisés étaient restés froids. Dans un trouble croissant, Jacques avait cru qu'ils avaient écou-

té son œuvre avec indifférence. En le voyant dans un tel état, Geneviève ne songea qu'à le consoler. Elle trouva d'excellentes raisons : les critiques étaient des gens blases, cuirasses par l'habitude contre tout enthousiasme, fermés à toute expansion, et, de plus, très prudents, ils avaient pour loi de ne jamais se prononcer avant le public. Puis Jacques les avait-il interrogés seulement? Ii avoua être sorti du théâtre avant le final. Alors, que pouvait-il savoir de l'opinion de ces juges. Il s'effrayait

sur de simples conjectures. Lorsqu'elle avait tant besoin de secours pour elle-même, la jeune femme parvint à rassurer son mari. Elle n'osa accroître l'excessive nervosité où il était par le récit de sa propre journée. Certaine d'avoir dissipé les soupçons de Michel, elle ne pensait pas qu'il y eût encore danger de ce côté. Après avoir apaisé Jacques, une immense lassitude la gagna. Elle se leva pour se rendre dans sa chambre: mais, à ce moment, sous le coup de tant d'émotions et avant qu'elle pût se tenir à quelque meuble, elle tomba

à la renverse sur le tapis. Quand elle rouvrit les yeux, elle se vit étendue sur son lit. Jacques, qui

l'avait portée dans ses bras jusqu'à sa chambre, se tenait à son chevet. Elle retrouva sa présence d'esprit

pour sourire et lui affirmer que son malaise était dissipé. Sur ses instances, il se décida à regagner sa chambre. Auparavant il s'approcha du lit, lui prit la main et dit : - Je suis désolé de vous voir res-

sentir aussi vivement le contre-coup

de mes tourments. Combien il serait

heureux pour vous que je susse

mieux dissimuler mes Impressions! Pauvre Geneviève, vous ne me conso lez qu'à vos propres dépens et vous vous enlevez le courage que vous me

Et il ajouta en lui laissant aller la main: - Il serait imprudent de venir à Paris. Même s'il se fût agi d'un voyage ordinaire, je ne vous l'aurais pas conseillé. Vous aurez, en cas d'insuccès, une si cruelle déception que ja devrais vous défendre de m'accompagner... Mais, ai-je le droit de vous

donner des ordres? Etait-ce bien un intérêt pour elle qui lui dictait ces paroles ? Ou bien redoutait-il la présence de sa femme ce soir-là? Geneviève n'osa se répondre à elle-même. Elie dit avec rési-

— Je resterai. Il fut touché de sa docilité.

- Je comprends votre chagrin; mais cela vaut mieux ainsi. Pour ma part je serai plus tranquille en vous sachant ici. La peur de vous savoir

seule, souffrante, dans une étroite io ge, m'eût obsédé toute la soirée. Et j'ai assez de motifs d'inquiétude pour ne pas souhaiter celui-là. Après une dernière pression de

main, il sortit de la pièce. Les faits de ce jour et des jours précédents hantèrent l'esprit surexcité de Geneviève. Les lettres quotidiennes de Lydia, le mutisme de Jacques lors des dernières répétitions, la visite de Michel, tout, — jusqu'aux dernières paroles de son mari, concourait à alarmer la jeune femme. Elle se résignait avec douleur à ne pas accompagner Jacques, car elle ne doutait pas de la victoire et il lui semblait qu'elle absente ce serait un lien de moins entre eux. Elle se demandait, en d'autres instants, si cette résolution d'être confiante jusqu'au bout n'était pas la pire maladresse. Qui sait si sa présence n'eût pas arrêté Jacques dans la mauvaise voie ? Et, dans ce retour fiévreux de questions douloureuses, le reste de la nuit lui parut atrocement long. - Bon courage ! dit-elle le lenaemain au moment où Jacques prit

absolument sûre. Souvenez-vous que j'ai été la première à le prédire! Son intonation vibrante ranima le compositeur. Il l'enveloppa d'un re-

gard reconnaissant.

congé d'elle. Je suis sûre du succès...

(A suivre).

AMÉLIORATION DES VINS

LES MULTILEVURES JACQUEMIN

BIOSULFITE JACQUEMIN

Additionnés à la vendange et aux moûts

Régularisent la fermentation Augmentent le degré alcoolique Développent le bouquet Assurent la clarification et la conservation des vins

Gde Pharmacie PAUL GARNAL

97, Boulevard Gambetta, CAHORS La mieux approvisionnée Vend le meilleur marché

Bibliographie

DESTINS HORS SERIE Par A. DE MONZIE

Dans un temps où tout paraît grégaire, où les événements semblent l'œuvre exclusive des foules, voici un recueil de vies en marge des règles, quelques grands destins hors série, - Caillaux, Rakowsky, Pilsudski, Bethlen, Primo de Rivera, Stambou-lisky, Essad Pacha, —quelques preuves des droits que la personnalité humaine s'arroge quand on les lui refuse. Ce livre de l'individualisme porte la marque d'une individualité: celle de son auteur, M. de Monzie, homme politique, qui pense et écrit en homme.

Un volume in-16. - Prix:12 francs. LES EDITIONS DE FRANCE, 20. avenue Rapp, Paris- VIIe

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE qui publie dans son numéro du 8 octobre: « Le bilan de la huitième assemblée de la S. D. N. », par Maurice Muret. — « La legende et la vie d'U-trillo », par Francis Carco. — « Augures à Tahiti », par P.-A. Hourey. -« Samuel Coleridge, Somnambule sublime : II. La rencontre avec Thomas de Quincey», par John Charpentier. - «L'injustice est en moi », par Gabriel D'Aubarède.

ABONNEMENTS: France et Colonies un an: 75 fr.; six mois: 40 fr.

L'abonnement d'un an payable en 2 fois sur demande, 40 fr. à la souscription et 35 fr. six mois après.

Spécimen gratuit. PLON, 8, rue Garancière. Paris. Le nu-méro : 2 fr. 50.

Vient de paraître :

Le Clergé du Lot et le serment exigé

ecclésiastiques » Par l'abbé E. SOL, archiviste diocésain Un volume in-8° de 235 pages Prix broché : 12 francs

A la suite d'une étude aussi complè-te que possible sur les serments prêtés ou refusés par les prêtres en fonctions en 1791, l'auteur a donné, en appendice, de nombreux renseignements sur le département du Lot en 1790 et sur les prêtres des anciennes paroisses du Haut et du Bas-Quercy, y compris la région de Caussade, Lauzerte, Montauban et Mois-

On trouvera l'ouvrage dans toutes les librairies de Cahors.

CHEMIN de FER de PARIS à ORLEANS

R. C. Seine, Nº 88.928 AVIS

La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle tient à la disposition du pu-

Obligations 3 0/0 de 500 fr., type 1921, tranche A:

Obligations 6 0/0 de 500 fr., type 1921, tranche A; Bons 7 0/0 de 500 fr., à 15 ans

amortissables de 1926 à 1941. Bons 7 0/0 de 5.000 fr., à 15 ans amortissables de 1926 à 1941;

Pour tous renseignements s'adresser aux Gares du Réseau ou au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans, 8, rue de Londres, à Paris (IX°).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

(Edition du Service d'Hiver

au 4 octobre 1927)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 4 octobre 1927.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 45 pour la France et 7 fr. 20 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13°).

ETUDE

Me BOUYSSOU, Jean-Léon Licencié en droit NOTAIRE A CAHORS

Premier avis

Suivant contrat passé devant Maitre BOUYSSOU, notaire à Cahors, lecinq octobre mil neuf

cent vingt-sept, enregistré le 8 octobre 1927, folio II, numéro 93, Madame DEDIES Eulalie, né-gociante, épouse de Monsieur PHILIPOT Raoul, Chef d'Equipe des Postes et Télégraphes des Postes et Télégraphes, domi-cilies à Cahors rue Maréchal-Joffre, a vendu à Madame DLL-FAU Yvonne, sans profession,

domiciliée à Cahors, Le fonds de commerce de parfumerie, jouets et bimbeloterie, qu'elle exploitait à Ca-hors, rue Maréchal-Joffre, numéro 5, ensemble la clientèle et l'achalandage, le matériel et l'agen-

cement le composant. Domicile estélu pour les oppo-BOUYSSOU, notaire à Cahors. Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix, entre les mains de l'acquereur, au domi-

cile sus indiqué, dans les dix

jours de l'insertion qui renouvellera la présente. Pour premier avis.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE Secrétariat Général des P. T. T.

POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL - TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

HORAIRES du CIRCUIT de FIGEAC à partir du 1er juin 1927

LOCALITÉS	HORA	IRE Nº 1		HORAIRE Nº 2		
	MATIN SOIR		LOCALITÉS	MATIN	SOIR	
Figeac-Gare Figeac-Bureau de poste Figeac-Gare Capdenac-le-Haut Port-de-Capdenac Clayrou Cuzac Lentillac Felzins Saint-Félix Lunan Figeac-Bureau de poste	7 30 8 3 8 15 8 35 8 55 9 10 9 25 9 40	arr. 18 h 15 h 18 5 h 17 50 h 17 35 h 17 20 h 16 50 h 16 35 h 16 5 dép.15 40	Figeac-Gare Figeac-Bureau de poste Figeac-Gare Lunan Saint-Félix Felzins Lentillac Cuzac Clayrou Port-de-Capdenac Capdenac-le-Haut Figeac-Bureau de poste	7 30 7 55 8 10 8 25 8 40 9 3 9 10 9 25 9 40	arr. 18 h 15	

TARIF DES VOYAGEURS

- many and primary historical	LOCALITES DE DESTINATION									
LOCALITÉS D'ORIGINE	CAPDENAC- LE-HAUT	PORT-DE- CAPDENAC	CLAYROU	CUZAC	LENTILLAC	FELZINS	St-FÉLIX	LUNAN	FIGEAC Burcau : u Gar	
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste. CAPDENAC-LE-HAUT PORT-DE-CAPDENAC. CLAYROU. CUZAC LENTILLAC. FELZINS SAINT-FÉLIX LUNAN	Fr. 0. 2 »	Fr. o. 2 50 1 »	Fr. o. 3 75 1 75 1 25	Fr. c. 4 75 3 » 2 25 -1 25	Fr. c. 5 3 4 3 50 2 25 1 25	Fr. c. 5 » 4 75 4 25 3 » 2 » 1 »	Fr. c. 5	Fr. c. 5	5 » 5 » 5 » 5 » 4 25 3 50 3 »	

retract Joyan oral. he as suppose	sen	s Fige	eao - I	unan	, etc.	e diagorle	9 3131	orqu nosi	2 9 Leil'12 :
d Consous vient a		LO	CALI	N ES SI	PED	RESTRI	ITATI	ON	1002 97
LOCALITÉS D'ORIGINE	LUNAN	St-FÉLIX	FELZINS	LENTHLAC	CUZAC	CLAYROU	POBT-DE- CAPDENAC	CAPDENAG- LE-HAUT	FIGEAC Bureau ou Gare
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste. LUNAN. SAINT-FÉLIX. FELZINS LENTILLAC CUZAC CLAYROU PORT-DE-CAPDENAC. CAPDENAC-LE-HAUT	Fr. o. 1 50	Fr. c. 3 » 1 50	Fr. o. 3 50 2 » 1 »	Fr. c. 4 25 2 75 1 50 1 »	Fr. o. 5 » 4 » 2 50 2 » 1 25	Fr. c. 5 » 5 » 3 75 3 » 2 25 1 25	Fr. 6. 5	Fr. c. 5	Fr. c. 5 % 5 % 5 % 4 75 3 75 2 50

Tarif	des	Commissions et	des	Messageries
0	à 3	kilogs		0 fr. 60
3	à 5	kilogs		1 fr. »
5	à 10	kilogs		1 fr. 50
10	à 25	kilogs		2 fr. 25
25	à 50	kilogs		3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées . . . 1 fr.; en messag., suiv. poids Voitures d'enfants accompag. 1 fr. — —

DES COLIS POSTAUX Celui qui est actuellement appliqué

par les Correspondants

TARIF

En cas de perte d'un colis, le montant du rembour-sement ne pourra dépasser vingt jois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs-pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire. des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune tawe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colts encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la volture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes: 1 vente des figurinés postales d'usage courant, des timbres-refraite et des mbres de quittance; 2 réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la

recommandation;
3' vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies;
4' réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur);
5' émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 france.

500 francs;
6 paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires.

er paiement jusqu'a 500 trancs des mandats ordinalises.

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Figeac pour effectuer:

1º l'expédition et la distribution des correspondances;

2º l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs;

3º le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 francs et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques;

4º le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement:

envois contre remboursement;
5' les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Epargne sinsi que les règlements et les remplacements des livrots;
6' l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Fig.ac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nonmément désigné (boulanger, boucher, epicier, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circult de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postatux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE Remplace agréablement et avantageusement L'HUILE DE FOIE DE MORUE

THE REAL PROPERTY OF THE PROPE Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les « iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les « arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de

ACTIONS ET INDICATIONS de

« choix du lymphatisme et de la scrofule ».

la PHOSPHIODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode - Astringent Tonique par son tannin

Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIODE GARNAL

est indiquée

1º dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations

2º dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états prétuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire;

3º dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tubercu-leuses, hyposphyxies, etc., etc., etc...

Mode d'emploi:

ne cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL CAHORS - 97, boul. Gambetta - CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

G CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL: 1, Rue des Capucins

ANNEXE: 4. Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE GOD PRIX MODERES